

M. l'Orateur: L'honorable député désire poser une autre question supplémentaire.

L'hon. M. Asselin: Monsieur l'Orateur, l'honorable ministre pourrait-il dire à la Chambre pourquoi le gouvernement a retardé pendant neuf mois la promulgation des districts bilingues, alors que le Commissaire aux langues en a absolument besoin pour se conformer à ce programme du gouvernement, c'est-à-dire la loi sur les langues officielles?

L'hon. M. Pelletier: Une des raisons, monsieur le président, c'est que nous nous étions engagés à conduire des consultations auprès des provinces, ce que nous avons fait. Je pourrais citer plusieurs autres raisons. Ce n'est pas une proclamation qu'on peut faire à la légère. Le gouvernement a voulu être très soigneux dans l'établissement de ces districts, particulièrement parce que les chiffres dont il dispose remontent à 1961.

* * *

LES PARCS NATIONAUX

BANFF—LE PROJET D'ENTENTE AVEC L'IMPÉRIAL OIL AU SUJET DU CENTRE DE VILLÉGIATURE DU LAC LOUISE

[Traduction]

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince Albert): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, et porte sur l'établissement d'un centre de villégiature de 30 millions de dollars au lac Louise dans le parc national Banff; il doit être exploité par l'Imperial Oil, dont 60 p. 100 des titres appartiennent à des Américains, et par la Lake Louise Lifts Limited. Ce projet prévoit la disparition graduelle des aménagements près du lac Louise, celle du château Lac Louise, par exemple. Le ministre pourrait-il me dire si, techniquement, il y a eu entente à ce sujet? Deuxièmement, comme une telle entente, si elle était conclue, desservirait nos intérêts, n'est-il pas d'avis qu'il ne faudrait pas céder à une société privée l'une des plus belles villégiatures au monde laquelle se trouve dans un parc national?

• (1510)

[Français]

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, cette question est à l'étude. Nous avons élaboré une politique visant à tenir des séances publiques sur le problème. Les audiences publiques auront lieu à Calgary, la semaine prochaine, et toutes les personnes intéressées pourront y participer. Ce n'est qu'après la tenue de ces séances publiques que le gouvernement prendra une décision.

[Traduction]

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, le ministre voudrait-il dire pourquoi, malgré sa rigoureuse attitude anti-américaine en ce qui concerne les investissements, le gouvernement peut même songer à laisser à l'Imperial Oil une si grande emprise sur ce parc? Deuxièmement, est-ce qu'il ne soulèvera pas la question au Parlement, de sorte que ce magnifique parc ne soit pas ruiné par des considérations d'ordre bureaucratique?

[Français]

L'hon. M. Chrétien: Tout d'abord, monsieur le président, je voudrais faire part au très honorable député que ce gouvernement n'est pas gêné de sa politique relative à la

[L'hon. M. Asselin.]

conservation. Il a établi dix nouveaux parcs nationaux au Canada en quatre ans. Alors qu'il était lui-même premier ministre, le très honorable député n'en a pas établi un...

[Traduction]

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous en prie.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur...

M. l'Orateur: Silence, s'il vous plaît.

Le très hon. M. Diefenbaker: Ma question n'a pas reçu de réponse, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Il faudrait donner au ministre la chance de répondre à cette question. Je l'invite à le faire plutôt que d'amorcer un débat. Il a la parole. Je permettrai ensuite au très honorable député de poser une question supplémentaire.

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, une telle initiative n'a été autorisée qu'après un appel d'offres auprès du public. Bien des groupes ont été invités à faire des propositions, mais celle-ci a été la seule pour laquelle nous avons reçu des soumissions et nous l'étudions. Cependant, puis-je faire observer qu'avant de rendre une décision nous tiendrons des audiences publiques en Alberta à partir de la semaine prochaine.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas parlé de soumissions. J'ai posé une question au sujet du plus beau parc du Canada, un parc que le gouvernement cherche à vendre à des intérêts privés.

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai dit tantôt que le très honorables représentant et le ministre ne devraient pas entamer un débat.

L'hon. M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, je soulève la question de privilège. Je ne devrais pas laisser passer cela trop facilement. On a pratiqué le ski dans la région inférieure du lac Louise depuis de nombreuses années, bien avant que ce gouvernement prenne le pouvoir en 1963.

Des voix: Oh, oh!

Le très hon. M. Diefenbaker: Cela ne justifie pas la vente de cette région du Canada.

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. A mon avis, la question de privilège ne se pose pas. La présidence accorde la parole au député de Skeena qui, je crois, veut poser une question supplémentaire, ensuite la parole ira au député du Yukon, qui a aussi une question supplémentaire à poser.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, nous devrions sûrement pouvoir répondre à la question de privilège soulevée par le ministre. Nous devrions être libres de le faire. Il a soulevé une question de privilège en ce qui concerne la basse région du lac Louise et il a prétendu qu'il n'y avait pas de libre entreprise à cet endroit. Elle y a dépensé 5 millions de dollars et le gouvernement le sait.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je répète au ministre qu'il ne s'agissait pas d'une question de privilège. J'espérais qu'il ne déclencherait pas de débat, mais c'est ce que nous semblons faire présentement. Je rappelle aux honorables députés que la période des questions s'achève rapidement. Si nous voulons progresser, nous devrions procéder plus rapidement et cesser de passer dix minutes sur chaque